



## Droit fiscal declaration fausses factures

Par **marie**, le **12/03/2009** à **13:48**

Messieurs, bonjour, j'ai besoin d'un renseignement très important: mon mari a un compte bancaire à l'étranger par le quel il transite des sommes importantes q il perçoit en faisant des factures avec le tampon de la société (sarl) sommes q il retire aussi tôt en espèce, ou bien il les virent sur le compte bancaire de son fils. j'étais au courant de ce compte, mais sachant q il y a le tampon de la société, persuadée que cela était légal, normal, mais, récemment en voyant les comptes de la société je me suis aperçu que ces sommes n'y figurent pas. Donc s'agit il de malversations? de fausses factures? d'évasion fiscale??? Je n'ose pas lui en parler car il est violent, mais d'un autre coté je ne veux pas être complice par inconscience? Nous sommes mariés en séparation des biens; suis autant coupable que lui et en cas de contrôle fiscal je dois payer ses fautes ou bien que faire?????

Je vous remercie de bien vouloir m indiquer si: je peux faire une déclaration de revenu séparée?

aller avertir les services fiscaux???

Cordialement

Marie R